

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25373023***Déposé
27-11-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0424662634

Nom(en entier) : **DISCOUNT DE VIANDES VENS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue du Calvaire(LN) 7
: 7730 Estaimpuis**Objet de l'acte :** DENOMINATION, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION,
AUTRES MODIFICATIONS), DEMISSIONS, NOMINATIONSD'UN ACTE reçu par **Katrien DEVAERE**, Notaire à Kortrijk, premier canton, le dix-sept novembre
deux mil vingt-cinq;Et tenant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à
responsabilité limitée "**DISCOUNT DE VIANDES VENS**" dont le siège est établi à 7730 Estaimpuis
(Leers-Nord), Rue Du Calvaire 7;inscrite au registre des personnes morales à Hainaut, Division Tournai et portant le numéro d'
entreprise 0424.662.634.

IL RESULTE CE QUI SUIT:

Première décisionL'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en "**Boucherie Vens**".

L'article 1 des statuts sera remplacé par le texte suivant :

"La société est une société à responsabilité limitée, en abrégé SRL.

Elle est dénommée: "**Boucherie Vens**"**Deuxième décision**L'assemblée générale décide d'accepter la démission de l'administrateur statutaire monsieur **VENS
Marc Hector Remi Hubert**, à partir d'aujourd'hui. L'assemblée donne quittance pour l'exécution de
son mandat.

L'article 12 des statuts est remplacé par le texte suivant :

*"La nomination d'un administrateur non statutaire se fait à la majorité simple des voix exprimées.
Sauf disposition contraire de la résolution de nomination, l'assemblée générale peut mettre fin au
mandat d'un administrateur non statutaire avec effet immédiat, à tout moment et sans devoir motiver
sa résolution.***Administrateur statutaire***La révocation d'un administrateur statutaire par l'assemblée générale nécessite une modification des
statuts."*

(...)

Procuration guichet d'entreprise et administrations fiscalesEn ce qui concerne les formalités à accomplir du fait du présent acte tant auprès du guichet
d'entreprise que après des administrations fiscales, il est donné mandat avec possibilité de
substitution à la société à responsabilité limitée "Adfisc" à Roeselare, Kwadestraat 20C.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE

"signé par **Katrien DEVAERE**, Notaire à Kortrijk, premier canton"**Déposés en même-temps:**

- expédition de l'acte du dix-sept novembre deux mil vingt-cinq
- statuts coordonnés.